



CONSEIL MUNICIPAL
10 MAI 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-186

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 mai 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

REPRESENTE(S) : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Frédéric GUILLAUMON, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Marie BACH, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Pierre PARRAT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Bruno NOUGAYREDE, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

=====

Hommages publics - Dénomination d'une nouvelle voie de lotissement - quartier ouest

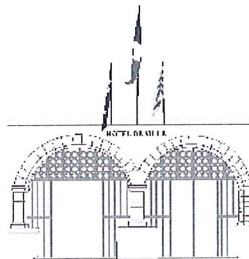
M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

En raison du développement urbain de notre ville, mais aussi de la mise en place, par la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et portant diverses mesures de Simplification), de la Base d'Adresse Locale (BAL), qui alimente la Base d'Adresse Nationale (BAN), il convient de procéder à l'attribution de noms pour de nouvelles voies de lotissements, qui permettront la délivrance de certificats d'adresses conformes.

Ainsi, dans le secteur Saint-Assisclé, l'urbanisation de parcelles situées entre la voie ferrée et l'avenue Abbé PIERRE est en cours. Il est nécessaire désormais d'attribuer un nom, à une voie de desserte de ces parcelles, non dénommée jusqu'alors.

Dans le respect du thème de dénominations choisi pour ce secteur, à savoir : « Personnalités ayant œuvré dans l'humanitaire », la Commission des Hommages Publics réunie le 08 février dernier propose un hommage à Lucie COUTAZ secrétaire de l'Abbé PIERRE et co fondatrice d'EMMAUS.



En français : **Rue Lucie COUTAZ**
(1899-1982 – secrétaire de l'abbé PIERRE – co fondatrice d'EMMAUS)

En catalan : **Carrer Lucie COUTAZ**
(1899-1982 - secretària de l'abat PIERRE - cofundadora d'EMMAUS)

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver, la dénomination telle que ci-dessus énoncée,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

Où cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

55 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230510-172664-DE-1-1

Accusé reçu le : 17 MAI 2023

Affiché le : 17 MAI 2023

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

